
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

30 SEPTEMBRE > 13 OCTOBRE

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(3 articles)



jeudi 2 octobre
2025

Les ateliers de gym seniors reprennent (451 mots)

Deux sessions annuelles de gym seniors Bien vieillir équilibre sont proposées en Moselle et Madon. Organisées par le CIAS (Centre Intercommunal...

Page 5



dimanche 12
octobre 2025

LEMM : Nicolas Rauch, nouveau conseiller emploi formation (430 mots)

Depuis le 1er septembre, Nicolas Rauch, 28 ans, a pris la relève de Lorraine Colin à l'espace emploi du LEMM (Lien En Moselle et Madon). Né à Nancy,...

Page 6



lundi 13 octobre
2025

Richarménil. Premier apéro-littéraire à la médiathèque (175 mots)

La médiathèque a inauguré son tout premier apéro littéraire. La rencontre, consacrée au polar, a connu un joli succès. Les participants se sont...

Page 7

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(6 articles)



mercredi 1 octobre
2025

Mémoire et patrimoine au fil de l'eau (445 mots)

L'association Maron Nature Patrimoine (MANAPA), en partenariat avec le Bélier Meulson, l'AFR, la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) et le...

Page 9



vendredi 3 octobre
2025

Le Gesemm inaugure ses nouveaux locaux au Champ-le-Cerf (416 mots)

Au fond de la rue Marcellin-Berthelot, derrière l'usine sidérurgique, la ZAC du Champ-le-Cerf abrite des activités discrètes mais florissantes. C'est...

Page 10



lundi 6 octobre
2025

Le conseil municipal lutte pour préserver ses sites naturels (236 mots)

Le conseil municipal s'est réuni lundi. Le quorum étant atteint, les élus ont pu délibérer sur plusieurs sujets. L'un des points principaux concernait...

Page 11



mardi 7 octobre
2025

Forêt pédagogique sur une parcelle communale

(294 mots)

Au conseil municipal, les élus ont validé huit délibérations. Parmi celles-ci :- Considérant la délibération du 31/08/2021 autorisant le maire à...

Page 12



mercredi 8 octobre
2025

Forum seniors entre diversité et efficacité (387 mots)

Le forum seniors, organisé par la Ville de Neuves-Maisons dans le cadre de la quinzaine bleue, a cette fois encore attiré une foule de visiteurs de...

Page 13



samedi 11 octobre
2025

Avancement soutenu du chantier de la rue Aristide-Briand (453 mots)

Le chantier de la rue Aristide-Briand, commencé il y a quelques semaines, avance à un rythme soutenu. Les représentants de la mairie, Jean-François...

Page 14

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



samedi 4 octobre
2025

Martine Huot-Marchand reçoit l'Ordre national du Mérite (433 mots)

Le hall de la Filoche était envahi par une foule discrète, qui entourait l'héroïne du jour, Martine Huot-Marchand. Elle a été faite chevalier de...

Page 16

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—COM'COM MOSELLE ET MADON

Les ateliers de gym seniors reprennent

Depuis 2012, des ateliers de gymnastique destinés aux personnes âgées sont proposés dans le secteur. Encadrées par des professionnels, ces séances visent à renforcer l'équilibre et à maintenir l'autonomie. Des cours complémentaires sont désormais disponibles dans plusieurs communes, notamment pour les publics en perte de mobilité.

Deux sessions annuelles de gym seniors Bien vieillir équilibre sont proposées en Moselle et Madon. Organisées par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) dans le cadre du programme national Bien vieillir, les 12 séances gratuites sont prises en charge par la conférence des financeurs du Département.

La prochaine session démarre **ce jeudi 2 octobre** et il reste encore quelques places. « L'idée, c'est que les participants y ressentent tout l'intérêt de pratiquer des exercices physiques pour développer leur équilibre et leur confiance en eux. Beaucoup souhaitent ensuite poursuivre après les douze séances » indique Cathy Beaufort, responsable du CIAS.

Des cours adaptés pour les personnes en perte de mobilité

C'est là qu'intervient Pont-Saint-Vincent Animation (PSV). L'association a souhaité accompagner le CIAS en organisant, parallèlement, des cours de gym conçus spécialement pour de petits groupes de personnes âgées en perte de mobilité.

Aujourd'hui PSV animation en propose deux à Pont-Saint-Vincent, un à Xeulilly et un à Flavigny. L'association Familles Rurales de Pulligny s'est associée à la démarche avec un cours dans cette commune.

Les séances aident les participants à prévenir les chutes et à apprendre à se relever si elles tombent, pour rester autonomes à leur domicile le plus longtemps possible. Formés et expérimentés, les animateurs dispensent également des conseils pratiques. Par exemple, comment éviter de se faire mal au dos en jardinant. Dans ces cours, les personnes retrouvent aussi lien social et convivialité, sous le regard attentif des professionnels comme Françoise Liénard : « L'aspect équilibre est très important, mais j'y ajoute la notion de bien-être. La semaine prochaine, je proposerai du yoga sur chaise. »

On peut s'inscrire tout au long de l'année en réglant la cotisation associative, après le cycle atelier gratuit, ou sans passer par là. « Même si on a des douleurs ou des pertes d'équilibre, il faut y aller. L'animateur sait s'adapter aux possibi-

lités de chacun », insiste Cathy Beaufort. « Et ne vous arrêtez pas aux problèmes de transport : avec le T'MM + ou le covoiturage, il y a toujours des solutions. »

D'autres cours existent

D'autres associations comme le CEPA dispensent également des cours de gym adaptée aux personnes âgées. Pour avoir leurs coordonnées, contacter la maison sport santé au 09 74 36 04 59. Pour s'inscrire aux ateliers gratuits du CIAS, téléphoner au 09 74 36 04 50. ■



Sous le regard attentif de Françoise Liénard, animatrice de la gym équilibre et bien-être de PSV animation, les seniors s'aventurent sur des parcours d'équilibre.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—COM'COM MOSELLE ET MADON

LEMM : Nicolas Rauch, nouveau conseiller emploi formation

Depuis le 1^{er} septembre, Nicolas Rauch, 28 ans, a succédé à Lorraine Colin à la tête de l'espace emploi du LEMM, à Chaligny. Portrait d'un professionnel de l'insertion fraîchement nommé.

Depuis le 1^{er} septembre, Nicolas Rauch, 28 ans, a pris la relève de Lorraine Colin à l'espace emploi du LEMM (Lien En Moselle et Madon).

Né à Nancy, Nicolas a passé d'un DUT carrières sociales option animation dans la Marne. Pendant deux ans, il a occupé un poste d'assistant d'éducation à Châlons, puis a obtenu un diplôme universitaire des métiers de l'insertion et de l'accompagnement social. Il a poursuivi avec une licence en intervention sociale et insertion professionnelle, qu'il a effectuée en alternance dans un centre social, labellisé France Service et porté par la com'com d'Argonne champenoise.

« J'aime ce métier de lien social »

La région de Nancy, où il a des attaches familiales, l'attirait à nouveau. Il a donc répondu à l'offre du LEMM et a été retenu parmi de nombreux candidats. Fraîchement installé, il parcourt les structures de Moselle et Madon pour se familiariser avec le territoire.

« J'ai déjà rencontré des partenaires de l'insertion, des asso-

ciations, chantiers d'insertion, travailleurs sociaux... Et des usagers aussi. Je reçois toutes les personnes de Moselle et Madon en recherche d'emploi ou de formation, quel que soit leur âge. Je les aide par exemple à écrire un CV, à candidater, à rechercher des financements de formation. Et j'ai aussi un rôle d'aiguillage en leur présentant tout ce qui existe en matière de mobilité, de santé, de logement ou encore d'aide à la garde d'enfants. Parce que cela peut représenter des freins à la recherche d'emploi. »

Deuxième casquette : Nicolas aide aussi les habitants qui le demandent à effectuer leurs démarches administratives en ligne.

« J'aime ce métier de lien social, j'aime apporter de l'aide, trouver des solutions. C'est gratifiant de voir une personne qu'on a accompagnée, trouver un emploi et évoluer. Moi, on m'a épaulé pour trouver ma voie. Du coup, j'ai envie d'aider les gens à trouver la leur pour qu'ils s'épanouissent professionnellement. »

Ses projets ? « Développer des ateliers "techniques de recherche d'emploi", créer des sortes de clubs pour que les personnes en recherche d'emploi aient des "collègues" et se remobilisent. »

Pour contacter Nicolas...

LEMM (Lien En Moselle et Madon), 2 place des Tricoteries, 54230 Chaligny

Tél. : 09 74 36 04 50

Mail : espace-emploi@cc-mosellemadon.fr ■



Nicolas Rauch, le nouveau conseiller emploi et formation du LEMM, aide aussi les habitants de Moselle et Madon qui le souhaitent à effectuer leurs démarches en ligne.



Richardménil. Premier apéro-littéraire à la médiathèque



Le livre reste une valeur sûre.

La médiathèque a inauguré son tout premier apéro littéraire. La rencontre, consacrée au polar, a connu un joli succès. Les participants se sont montrés enthousiastes et séduits par ce nouveau concept.

Avant d'entrer dans les échanges littéraires, Dominique, bénévole à la médiathèque, a lancé la discussion pour poser les bases des prochaines rencontres (fréquences, thèmes, auteurs), et veiller à une belle complémentarité avec les « Coups de cœur café » (le prochain aura lieu le 18 octobre) déjà bien installés et centrés sur les nouveautés littéraires.

Le prochain thème a d'ores et déjà été retenu : « *Quel livre avez-vous envie d'offrir pour Noël ?* » Une séance où chacun sera invité à venir avec un livre qu'il offrirait et à expliquer son choix, à la fois pour l'ouvrage et pour la personne à qui il le destinerait.

Et, comme tout bon moment partagé se termine autour d'un plaisir gourmand, les bénévoles de la médiathèque avaient préparé un copieux buffet apéritif, très attendu et fort apprécié par tous.

Prochain rendez-vous : 16 décembre à la médiathèque à 18 h.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Mémoire et patrimoine au fil de l'eau

À l'occasion des Journées du patrimoine, l'association Maron Nature Patrimoine (Manapa) a proposé une exposition autour des liens entre Maron et l'eau, en partenariat avec plusieurs structures locales. Une mise en valeur de la mémoire collective, poursuivie par une balade culturelle en bordure de Moselle.

L'association Maron Nature Patrimoine (MANAPA), en partenariat avec le Béliier Meulson, l'AFR, la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) et le soutien de la mairie, a organisé une exposition, dans le cadre des Journées du patrimoine, sur les liens entre Maron et l'eau. Samedi, deux balades culturelles ponctuées de lectures ont mené les participants de la salle polyvalente à la Moselle, où Ameline Girardot-Choquel (CCMM) a présenté la biodiversité de la rivière.

L'exposition montrait le travail collaboratif des associations : poteries d'arrosage fabriquées par l'atelier poterie de l'AFR et décorées par les enfants du Béliier Meulson, Raconte tapis inspiré d'un album jeunesse cousu par l'atelier couture, jeu de piste dans le village, peintures de Francine Jeandidier et Michel Thirion, illustrations d'histoires locales. Claude Cordier a présenté une cartographie dynamique de la Moselle. Des panneaux abordaient l'histoire de l'eau, des fontaines, des lavoirs, et des ponts.

Jusqu'au XIXe siècle, les Meulsons traversaient la Moselle à gué pour accéder à leurs terres situées côté Sexey-aux-Forges.

L'évolution des ponts

En 1870, un projet de pont est signé. Il verra le jour en 1874 : monumental, avec 6 piliers et 5 voûtes, partiellement financé par la commune. En 1911, le lord-maire de Londres l'emprunte, suivi en 1912 par le tsar Nicolas II en visite. En juin 1940, il est détruit par l'armée française pour freiner l'avancée allemande. Les Allemands construisent une passerelle en bois, vite emportée par les crues. Bac, barque, pont provisoire sont tour à tour installés, puis détruits. En 1949, un bac à câble rétablit la liaison. Entre 1949 et 1950, un second pont est construit. Mais dans les années 1970, la Moselle est adaptée aux péniches à grand gabarit. Entre 1976 et 1979, un troisième pont est édifié, le pont actuel.

Laurence Bourguignon, présidente de la MANAPA, a reconnu l'énorme travail fourni et

apprécié la collaboration entre associations et le lien essentiel avec les anciens.

L'ancien corps des sapeurs-pompiers

Autrefois, la lutte contre les incendies reposait sur la solidarité locale. Dès 1876, Maron possède déjà une pompe à incendie. En 1900, la création du corps des sapeurs-pompiers devient obligatoire. En 1905, dix-sept hommes s'engagent à Maron. En 1958, ils sont encore quinze. Plusieurs partent ensuite en retraite et sans relève, le 1er août 1982, faute d'effectifs, le corps des sapeurs-pompiers de Maron est dissous. ■



L'exposition présentée durant tout le week-end a vu une fréquentation régulière de la population.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Le Gesemm inaugure ses nouveaux locaux au Champ-le-Cerf

Dans la zone d'activité du Champ-le-Cerf, le Gesemm, groupement d'insertion par l'activité économique, inaugure 240 m² de nouveaux bureaux. L'occasion de valoriser ses deux structures adhérentes, APIC et Néoplus, et d'afficher ses ambitions de croissance locale.

Au fond de la rue Marcel-
lin-Berthelot, derrière
l'usine sidérurgique, la ZAC
du Champ-le-Cerf abrite des
activités discrètes mais floris-
santes. C'est là qu'est installé
le Gesemm, Groupement Éco-
nomique et Solidaire en Mo-
selle et Madon, association
d'insertion agréée par l'État.
Elle a été créée en 2012 pour
« fédérer et mutualiser les as-
sociations du territoire dans le
champ de l'insertion par l'acti-
vité économique et l'aide à la
personne ». Y adhèrent deux
structures : APIC et Néoplus.

APIC propose des services
d'entretien de locaux et de
linge, de gestion de voiries et
d'espaces verts, mais aussi la
location de vélos électriques
de la communauté de com-
munes. Néoplus est spéciali-
sée dans l'entretien des es-
paces verts et le déneigement.

Fort d'un développement im-
portant de ses activités, le Ge-
semm avait besoin d'étendre
ses services administratifs.
« Quand Néobois a fermé, on a
racheté ses locaux. On y a
créé 240 m² de bureaux de
plain-pied, avec encore la pos-
sibilité d'agrandir », explique
son directeur, David Le Borgne.

De nouveaux locaux

Les travaux achevés, leur inau-
guration a permis à de nom-
breux visiteurs de découvrir
l'ensemble du bâtiment. Outre
l'espace clair et fonctionnel
des nouveaux bureaux, il com-
prend les locaux d'APIC et
Néoplus.

Chez Néoplus, on a découvert
les engins par petits groupes,
sous la conduite de Pierre Ca-
det : « On emploie des per-
sonnes qui veulent remettre la
main à l'emploi. Travailler sur
ces grosses machines les mo-
tive ! » Côté APIC, Jenny Rum-
pler a présenté les vélos élec-
triques mis à disposition par la
com'com : « Les tarifs à la lo-
cation sont adaptés : 30 € par
mois tarif public, ou 15 € tarif
solidaire. » Elle conseille aussi
pour l'achat en décryptant
pour vous les aides existantes.
Les visiteurs ont admiré les
salles de bains carrelées amé-
nagées par des salariés, et la
visite s'est conclue par des dé-
monstrations de nettoyage in-
dustriel.

« Nous employons une cin-
quantaine de salariés, dont
une quarantaine en insertion.
Elles restent au maximum

deux ans mais la moyenne,
c'est plutôt 11 mois », précise
Valérie Le Borgne, respon-
sable administrative du Ge-
semm

Discours officiels et vin d'hon-
neur ont conclu l'inaugura-
tion, autour des exceptionnels
tours de magie de Max le Ma-
gicien. ■



L'équipe administrative et son di-
recteur, David Le Borgne, appré-
cient les nouveaux locaux clairs
et fonctionnels récemment inau-
gurés.

AC Champ le Cerf, 240 rue
Marcellin-Berthelot ; tél :
03 83 47 38 26 ; mail : secre-
tariat@gesemm.fr





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MÉRÉVILLE

Le conseil municipal lutte pour préserver ses sites naturels

Le conseil municipal s'est réuni lundi. Le quorum étant atteint, les élus ont pu délibérer sur plusieurs sujets.

L'un des points principaux concernait l'emprise foncière du nouveau pont et les aménagements prévus à proximité. Le Département va réaliser un parking au profit de la commune, autorisant un projet ultérieur de création d'un espace de réparation pour vélos.

À la suite des échanges, il a été décidé qu'une régularisation foncière devait être effectuée par transfert gratuit de propriété du domaine public départemental vers le domaine public communal. Ce transfert se fera par simple procès-verbal, un acte notarié

n'étant pas nécessaire dans ce cas. Adopté à l'unanimité.

Le conseil a décidé que les frais de fauchage autour de l'étang seront récupérés auprès de La Gaule dombasloise, association de pêche liée par convention au contrat d'entretien du site de l'étang de la Justice.

Les élus ont enfin abordé la question des dépôts sauvages constatés sur le territoire communal. Ces actes nécessitent des interventions de nettoyage, engendrant un coût pour la collectivité.

Après examen du compte rendu d'audience d'un contrevenant récemment condamné à une amende, le conseil muni-

pal a voté à l'unanimité une mesure dissuasive : les frais d'enlèvement réalisés par le personnel communal seront désormais facturés 500 € la première heure, puis 100 € pour chaque heure supplémentaire. ■



Concernant les dépôts sauvages, les élus ont voté une mesure dissuasive.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

Forêt pédagogique sur une parcelle communale

Au conseil municipal, les élus ont validé huit délibérations. Parmi celles-ci :

- Considérant la délibération du 31/08/2021 autorisant le maire à signer le Contrat de Délégation de Service Public pour la création et l'exploitation d'un crématorium, le maire est autorisé à signer, au nom de la commune, l'avenant n°2 au contrat de concession à intervenir avec la Société des Crématoriums de France.

- Le conseil municipal accorde sa garantie, à hauteur de 20 800 €, au Club SLUC Tennis Nancy pour le remboursement d'un emprunt de 68 000 € que cet organisme se propose de contracter auprès du Crédit Mutuel Enseignant 54 pour 10 ans ; et précise qu'en parallèle une convention

d'occupation des locaux sera établie.

- L'assemblée délibérante décide d'adhérer à la convention de participation conclue par le CDG 54 pour la mise en œuvre des garanties de protection sociale complémentaire au statut des agents territoriaux - risque prévoyance (du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2031).

- Le conseil municipal approuve la convention de contribution mutualiste à l'hébergement des associations caritatives, pour un montant de 510 € en 2026.

- Les contrats de fournisseurs d'électricité arrivant à échéance, le conseil municipal accepte l'offre émanant d'Engie pour la période du 1^{er} no-

vembre 2025 au 31 octobre 2029.

L'installation d'une forêt pédagogique sur une parcelle de forêt communale s'inscrivant dans le cadre du programme pédagogique de l'école communale, sous l'accompagnement de l'Association des Communes FORestières de Meurthe-et-Moselle (Cofor), le conseil municipal en autorise le principe, sur le canton du Bois de Châtel, et cadastré section A parcelle 02, l'ensemble boisé recouvrant au total 129,1 hectares. Il est décidé de mettre à disposition de l'école élémentaire de Chavigny (classes du CP au CM2) une partie de la parcelle communale n°19, représentant 0,38 hectare. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Forum seniors entre diversité et efficacité

Le forum seniors, organisé dans le cadre de la quinzaine bleue à Neuves-Maisons, a rassemblé une foule de visiteurs autour de 33 stands couvrant des thèmes aussi variés que l'habitat, la mobilité, les services à la personne et la santé.

Le forum seniors, organisé par la Ville de Neuves-Maisons dans le cadre de la quinzaine bleue, a cette fois encore attiré une foule de visiteurs de tous les âges, avec une prédominance de têtes blanches.

Les 33 stands ont été pris d'assaut. Habitat, aide à la personne, mobilité, logement, santé... les exposants ont répondu à toutes les questions. Le service seniors de la Ville a distribué les pass, présenté la résidence Clerbout et France Services. Plusieurs stands proposaient des tests très ludiques, vous éclairant sur vos capacités de concentration, de précision, de patience, ou encore sur votre aptitude à conduire de façon adaptée.

Le jeu de tir électronique, si facile en apparence, mettait en lumière une main qui tremble légèrement ou un problème de vue qui faisait louper la cible.

Au simulateur de conduite, un logiciel analyse vos réflexes en présence d'un obstacle. Installée au volant, les pieds sur les pédales d'accélérateur et de frein, Jenny, 30 ans, aurait tué un enfant et serait entrée en collision avec une voiture qui grillait un stop. Francine, 77 ans, a évité les obstacles. Mais son temps de réponse réflexe rallongé lui aurait fait parcourir 20 mètres de plus à l'allure où elle roulait.

La variété des services offerts

On découvrait aussi, dans ce foisonnant forum, la variété des services offerts par la com'com : habitat, avec calcul des aides possibles pour adapter son logement aux personnes à mobilité réduite, CIAS avec ses ateliers loisirs et gym seniors et ses renseignements sur les aides pour le maintien à domicile, Portage de livres à domicile à la Fi-

loche ou encore Espace santé. Thierry Jacquot, de la Maison Sport Santé, y a passé ce jour-là le relais à Juliette, spécialisée dans les activités physiques adaptées et habilitée au Prescirmouv, dispositif régional d'activité physique sur ordonnance...

Une riche édition, qui a permis aux visiteurs seniors ou aidants d'avoir des réponses à leurs questions, et de savoir quelle sonnette tirer en cas de besoin. ■



Les aidants aussi ont pu trouver des réponses à leurs questions.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Avancement soutenu du chantier de la rue Aristide-Briand

Le chantier de rénovation de la rue Aristide-Briand progresse rapidement. En dépit de contraintes techniques et d'impacts sur la circulation, la mairie et l'entreprise en charge veillent à ce que les délais soient respectés et les normes (notamment PMR) intégrées.

Le chantier de la rue Aristide-Briand, commencé il y a quelques semaines, avance à un rythme soutenu. Les représentants de la mairie, Jean-François Belotti, adjoint, Julien Algisi, directeur technique et Cécile Kormann, cheffe de projet *Petites Villes de Demain*, ont pu le constater lors de la dernière réunion de chantier sur le site. « Les délais sont tenus », rassure Thomas Milandri, conducteur de travaux de la Colas, entreprise de BTP chargée de l'opération.

Des contraintes multiples, des solutions quotidiennes

Maxime Berg, chef de chantier, est « agréablement surpris » de la fluidité de la circulation sur la bande de roulement laissée libre dans le sens Neuves-Maisons à Pont-Saint-Vincent. Mais des automobilistes l'empruntent parfois à contresens, malgré les panneaux disposés à l'entrée du couloir comme au moment de la réunion.

L'accent est mis actuellement sur les trottoirs. Et chaque jour apporte son lot de nouveaux défis, listés notamment

par Benoît Leblond, de l'entreprise Lollier, maître d'œuvre du chantier : des contraintes mises par les gestionnaires de réseau et le Département (qui finance la partie voirie), un abribus à caler entre deux portes de garage, des demandes des commerçants, des bouchons au feu rouge du carrefour Victor de Lespinats - Aristide Briand causés par la déviation. Et chaque jour, des solutions sont trouvées dans une réflexion commune de la mairie et des responsables des travaux.

Le groupe avance le long de la rue, étudie chaque entrée au regard de la pente, des écoulements et du respect des normes PMR (personnes à mobilité réduite). Pour les abribus, le trottoir doit être suffisamment haut : du coup, la porte d'entrée de la maison située derrière est plus basse. L'équipe réfléchit à des solutions pour éviter qu'elle soit inondée. Quant à la longueur de l'abribus, elle doit être de 15 m. « Et 15 mètres, il faut les caler dans une rue d'habitations, avec des portes de garage », souligne Julien Algisi.

Et les riverains, dans ce branle-bas de combat quotidien ?

Les accès commerces et habitations sont maintenus. Côté mairie, « on s'adapte à chaque riverain, selon les possibilités et les contraintes techniques, » assure Julien Algisi. Côté entreprises, « tous les jours, le chef de chantier passe les voir pour les informer des travaux du lendemain et des gênes occasionnées. Ils sont très conciliants » souligne Thomas Milandri. ■



Le maître d'œuvre, Benoît Leblond, entouré des représentants de la mairie et du conducteur de travaux, fait un point sur les contraintes imposées par les gestionnaires de réseau.



ACTUALITÉS DIVERSES



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Martine Huot-Marchand reçoit l'Ordre national du Mérite

Martine Huot-Marchand a été distinguée chevalier de l'Ordre national du Mérite, récompense d'un demi-siècle d'engagement en faveur de l'enfance et de la petite enfance, en France et à l'étranger.

Le hall de la Filoche était envahi par une foule discrète, qui entourait l'héroïne du jour, Martine Huot-Marchand. Elle a été faite chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Benoît Vallet, directeur de l'ANSES*, lui a agrafé l'étoile à six branches sur la poitrine. Le député Potier rayonnait de fierté aux côtés de son ancienne suppléante. La présidente du conseil départemental, Chaynesse Khirouni, les sénateurs Jacquin et Silvani, ainsi que de nombreuses personnalités, élus locaux, famille et amis étaient venus l'entourer de leur estime et de leur affection.

Responsable du fragile

Martine Huot-Marchand, médecin pédiatre de formation, a derrière elle 50 années d'engagement pour l'enfance et la petite-enfance, en France comme à l'international. Pour elle, « être responsable, c'est être responsable du fragile ».

Mère de 4 enfants et autrice de deux thèses, l'une en pédiatrie, l'autre en santé publique, elle s'est intéressée tant à la

personne de l'enfant qu'à la population : entrée en PMI en 1977, elle a travaillé à la pouponnière de l'aide sociale à l'enfance jusqu'en 2013 et intervient encore bénévolement dans trois crèches à Vandœuvre. En même temps, elle a participé au Haut Conseil de la Santé Publique, à la commission nationale de la naissance et de la santé de l'enfant et à la Firem (prévention et recherche autour de l'enfant maltraité).

Suppléante de 2012 à 2022 du député Dominique Potier, elle est fière de leur bilan commun : « Nous avons pu développer ensemble tout un cheminement autour de la prévention, nous avons participé à l'élaboration des contrats locaux de santé en Terres de Lorraine. »

L'association 1 000 pas, elle en est la fondatrice. Elle a écrit une vingtaine de livres dont une dizaine sur l'enfance, fruits de recherches historiques. Depuis 2018, elle participe à des missions au Maroc pour développer la prévention autour de la maternité et de l'enfance.

Point final à son discours, émue, elle conclut : « Je dédie ma médaille à tous les enfants que j'ai portés, soignés, aidés... Cela représente au moins 6 000 enfants. »

*L'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) est l'agence de sécurité sanitaire la plus importante en Europe.

L'Ordre national du Mérite

Ordre honorifique français institué le 3 décembre 1963 par le général de Gaulle, il récompense les mérites militaires ou civils, rendus à la Nation française. ■



Martine Huot-Marchand a choisi Benoît Vallet, directeur de l'ANSES, pour lui remettre la médaille.

